



L'Espoir du Monde

Bulletin des socialistes chrétiens - Fondé en 1908

«Socialiste parce que chrétien»

www.frsc.ch

Dans ce numéro:

• **Comptes rendus de notre journée du 16 février**

Europe - dettes

(p. 1-5)

• **Neuchâtel - La Providence: La santé n'est pas une marchandise**

(p. 5)

sommaire complet en p. 8

Notre journée du samedi 16 février 2013

Crise et dettes: pas de fatalisme !

Samedi 16 février dernier, les socialistes chrétiens romands se sont réunis à Yverdon pour évoquer le problème de la dette des Etats européens. Cette journée d'étude a été principalement consacrée à une information sur les mécanismes qui ont conduit à la situation actuelle, sans que soit négligée la réflexion sur les solutions que les socialistes proposent pour rétablir l'équilibre.

Dimitri Andronicos, doctorant en éthique contemporaine et assistant à la faculté de théologie de Genève, a proposé une réflexion sur le caractère prétendument inéluctable de la crise, qui durerait depuis quatre décennies. Une forme de désespoir s'installe donc, avec la tentation de croire que seule l'austérité permettra d'en sortir. Les dettes publiques deviennent honteuses: il faut donc sanctionner, par cette austérité, les citoyens qui ont abusé des bienfaits du parapluie social. N'y a-t-il donc plus d'espérance ? Faut-il vraiment faire confiance aux lois du marché ?

Pour le professeur **Paul Dembinski**, de l'Université de Fribourg, la financiarisation de l'économie a changé la donne depuis les années 70: on vit dans l'illusion d'une bonne gestion des risques et de profits financiers. Mais cela a pour conséquence une fuite en avant avec notamment la volonté de consommer aujourd'hui ce que l'on paiera demain. Le besoin croissant de prestations sociales crée des emplois, mais une illusion de croissance. Les dettes des Etats ne sont plus remboursables. Une inflation pourrait permettre de les effacer, mais elle serait catastrophique pour la classe moyenne. Il faudrait donc oser annuler ces dettes d'un coup de crayon pour repartir sur des bases plus saines.

Député socialiste et économiste, **Samuel Bendahan** propose un programme d'action excluant que la population européenne indemnise les banques qui ont prêté de l'argent aux Etats très endettés à des taux élevés justement pour financer le risque pris ! Il faut également faire cesser la concurrence fiscale qui prive les Etats de ressources importantes et ne pas craindre les investissements qui rapportent à long terme de l'argent et surtout du bien-être. Il imagine aussi que le capital des sociétés soit progressivement socialisé. Et termine en relevant que l'austérité qu'on veut imposer aux Grecs ou aux Portugais n'a aucune chance de les motiver pour construire une nouvelle économie.

Nous ne croyons ni à l'inéluctabilité de la situation économique, ni à la responsabilité des populations défavorisées à qui on tente de faire payer la crise. Nous appelons les politiciens à assumer leurs devoirs et leurs compétences, au lieu de baisser les bras au prétexte que l'économie mondialisée leur a échappé.

J.-F. Martin, secrétaire de la FRSC

Edito

Résumé des différentes interventions dans ce numéro

Retours:

Georges Nydegger
Falquets 15
1 223 Cologny

P.P.
1450 Ste-Croix

Pas de rémission pour les dettes

Doctorant en éthique contemporaine et membre du comité de la FRSC, Dimitri Andronicos relève qu'il fait partie d'une génération qui a toujours connu «la crise». Or le mot lui-même désigne un

état provisoire ! Et si l'on parle d'une «crise», on devrait pouvoir définir, par opposition, ce qu'est un état d'équilibre.

En fait, nous nous trouvons dans une situation comparable à la «drôle de guerre»: on ne sait pas si et quand cela va se terminer ou si cela va empirer. On s'est donc installé dans une situation

de crise acceptée avec fatalisme: ce qui est stable dans le monde actuel, c'est l'instabilité ! Faut-il se résigner ? Ne

devons-nous pas plutôt retrouver une espérance capable de mobiliser les peuples et de leur redonner la capacité de créer du neuf ?

Le même fatalisme négatif est répandu à l'égard de la dette des Etats. Pourtant, cette dette est une nécessité pour les collectivités: la Confédération a commencé à s'endetter lorsqu'elle a nationalisé les chemins de fer et a dû investir dans les infrastructures. Mais on est peu à peu passé à une vision négative, comme pour les dettes individuelles: j'ai des dettes, donc je ne suis pas sérieux. L'Etat (le peuple) grec ou portugais a des dettes, c'est donc une «famille» à stigmatiser, à punir pour donner une leçon aux autres.

Si une famille peut se «purifier» en payant ses dettes, il n'en va plus de même pour les Etats: beaucoup ne pourront ja-

mais rembourser leurs dettes, devant emprunter à des taux de plus en plus élevés. L'argent qu'on envisage d'y injecter doit servir à payer les dettes, et non à maintenir un service public et un Etat social satisfaisants. On leur reproche d'avoir mis en danger l'avenir de leurs enfants, mais on leur demande de saborder les institutions qui pourraient leur offrir une vie décente.

La dette, qui devrait être un moteur économique et social, est devenue paralysante: le remède est devenu poison. En outre, on entretient la croyance selon laquelle la logique du marché amène forcément une régulation.

Pour parler théologiquement, on ne propose pas de rémission, mais uniquement une pénitence: les peuples endettés devront subir l'austérité.

(notes de J.-F. Martin)



Edouard Dommen

Retenu par la maladie, Edouard Dommen, économiste et membre du comité romand de la FRSC, nous a remis le texte de son exposé, que nous publions dans son intégralité.

Dettes et violences structurelles

Si tu disposes de deux paires de chaussures et que ton prochain va nu-pieds, il ne s'agit pas de lui en donner une paire, mais de la lui rendre. (Ambroise de Milan, 340-397 ?)

On trouve des usuriers après au gain qui mordent leurs débiteurs (en hébreu, «usure» et «mordre» ont la même racine), mais à part de tels individus, la machine qui fabrique en même temps la richesse et la pauvreté tourne inexorablement sans se soucier de la motivation des un-e-s et des autres. Cette note exposera certaines des violences structurelles qu'engendrent les mécanismes de la dette.

Le scénario du jubilé biblique

Le jubilé comporte 3 éléments (ses exigences sont exposés dans Deut. 15, 1-15 et Lévi. 25, 8-13):

1. On libère les débiteurs de leurs dettes.

2. On libère les esclaves.

3. On rend la terre à ses propriétaires d'origine.

Il faut libérer les débiteurs de leurs dettes et les esclaves juifs tous les sept ans (les années sabbatiques). La terre n'est rendue à ses propriétaires originaux que tous les 7x7 ans. C'est aussi tous les 50 ans que l'on libère les esclaves de toutes origines (la Bible joue sur deux chiffres fétiches 7 et 50, elle n'est pas un manuel d'arithmétique).

Ces exigences compensent un défaut inhérent au fonctionnement du système économique. Supposons une famille paysanne qui réussit tout juste à tourner. Survient un malheur: la

pluie manque, un membre de la famille tombe malade... La famille est obligée d'emprunter, tout simplement pour manger. Elle tournait tout juste auparavant, maintenant elle doit en plus supporter le fardeau de la dette. Ce n'est évidemment pas possible. Elle doit se résigner à vendre une parcelle de sa terre. Si au début l'exploitation était juste viable, maintenant elle ne l'est plus. De vente en vente et de dette en dette, il ne reste en fin de compte que le dernier recours de l'époque, se vendre soi-même et sa famille en esclavage. L'ensemble de mesures de l'année sabbatique et du jubilé remet les compteurs à zéro. Et ensuite ? On repart pour un nouveau tour !

On n'en finit jamais.

Ce scénario était tout à fait courant dans la société largement rurale du Moyen-Orient de l'époque. Il est toujours d'actualité. On réduit encore en esclavage les débiteurs défaillants en Inde par exemple. *Une seule terre* (Pain pour le prochain, janvier 2013) décrit Madagascar aujourd'hui: *Au moindre problème - maladie, accident, manque de nourriture - les populations rurales sont obligées d'emprunter chez des usuriers locaux à des taux d'intérêt exorbitants, qui peuvent aller jusqu'à 800%, (voire 25 fois plus pour la vanille). En contrepartie, ceux-ci se font payer par le riz sur pied ou la vanille non encore récoltée.*

Les dettes productives

Lorsque la Bible se penche sur la dette, elle envisage des dettes fondées dans la détresse. Calvin, après les musulmans, reconnaît les dettes productives.

Prêtez sans rien espérer en retour (ou bien: *Prêtez sans désespérer personne*), Luc 6,35. Cette phrase-clef sert de charnière entre la section précédente et celle-ci. Elle nous invite d'abord à répondre à la détresse avec compassion. Au-delà du taux d'intérêt, elle englobe implicitement le remboursement du capital ainsi que l'échéancier du remboursement, qui doit rester souple. Pendant longtemps, l'assistance publique que fournissait l'Hospice général de Genève prenait ainsi la forme d'un prêt, mais

l'Hospice n'en exigeait le remboursement que dans les cas heureux, mais rares, où l'assisté retrouvait une situation économique acceptable.

La même phrase de Luc fixe la règle de base des dettes productives: il faut partager équitablement tant les risques que les bénéfices de l'entreprise à laquelle participe l'emprunt. Dans cette perspective, la mise de fonds est plus proche de l'action que de l'obligation. La plupart des produits financiers islamiques ressemblent à des actions.

Le partage doit être équitable. Comme le résume Calvin, *que celui qui emprunte fasse autant ou plus de gain de l'argent emprunté*. Pour André Biéler (l'autorité incontestée de la pensée économique et sociale du réformateur) cela veut dire que l'intérêt ne doit pas dépasser ce que l'emprunteur peut gagner. Si le taux d'intérêt est fixé à 5%, le créancier peut réclamer ses 5% et laisser le 0,1 restant au débiteur.

On peut cependant imaginer une autre interprétation: que l'emprunteur tire de l'activité un revenu au moins aussi élevé que celui dû au créancier. Dans notre exemple, le créancier serait en droit de réclamer jusqu'à 2,5%, laissant au moins 2,6% à son partenaire. C'est l'interprétation qu'en donne le grand historien de l'économie R.H. Tawney.

La Bible insiste sur la priorité due aux démunis, dont les travailleurs, parce qu'ils ne dis-

posent pas de réserves qui leur permettent d'attendre. Pour la même raison, ce n'est pas au démuné de supporter tout le fardeau du risque inhérent à toute dette productive. Bref, l'avoir du pauvre *est plus sacré parce que plus modique* (Encyclique *Rerum Novarum*, 1891)

La violence surgit de l'inégalité des forces entre les nantis et les démunis. *Les biens du riche sont sa ville forte, mais la pauvreté des misérables est leur ruine* (Prov. 10,15). *La dette crée la dépendance, et la dépendance offre l'occasion de dominer* dit un manuel d'éthique financière islamique d'aujourd'hui.

Or, les emprunts impliquent le plus souvent non seulement deux parties, le créancier et le débiteur, mais aussi des tiers: tous ceux qui subissent, qu'ils le veuillent ou non, les conséquences de l'acte des deux autres. Calvin le relevait déjà: que nous ne regardions point seulement la commodité privée de celui avec qui nous avons affaire, mais aussi que nous considérions ce qui est expédient pour le public. Car il est tout évident que l'usure que le marchand paye est une pension publique. Il faut donc bien aviser que le contrat soit aussi utile en commun plutôt que nuisible.

Il avait à l'esprit les conséquences du prix du capital pour le prix de biens et de services réels produits à l'aide de ce capital. Cependant l'argument s'étend sans autre aux opérations purement financières.

Comité romand (2011 - 2014)

Président: Vincent Léchaire, Verdonnet 20, 1010 Lausanne, 021 544 70 37, vincent.lechaire@gmail.com

Administrateur: Georges Nydegger, Falquets 15, 1223 Cologny, 022 348 07 60, ag.nydegger@bluewin.ch

Secrétaire et rédacteur: Jean-François Martin, Saules 9, 1800 Vevey, 021 944 56 71, redaction@frsc.ch

Membres:

Pierre Aguet, St-Légier 13, 1800 Vevey, 021 921 97 71, pierre.aguet@bluewin.ch

Dimitri Andronicos, Rumine 64, 1005 Lausanne, 079 577 56 96, Dimitri.Andronicos@unige.ch

Théo Buss, Doubs 117, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 558 79 03, busstheo@yahoo.fr

Rémy Cosandey, L.-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 913 38 08, remy.cosandey@bluewin.ch

Edouard Dommen, Mollies 100, 1293 Bellevue, 022 774 18 84, edommen1@worldcom.ch

Alexandre Mayor, Eglise 3, 1432 Gressy, 021 331 58 71, alexandremayor@hotmail.com

Roger Saugy, Fontadel 37, c.p. 349, 1008 Prilly, 021 625 24 53, r.saugy@bluewin.ch

Comité
romand

Les membres du comité sont à votre disposition pour toute information

L'Europe le découvre. Les tiers peuvent être nombreux. Dans les récentes crises européennes, voire genevoises lors des frasques de la Banque cantonale, la population entière a été touchée. Il s'agit bien de violences structurelles.

Les dettes odieuses

Les dettes odieuses exhalent l'essence même de la violence structurelle.

Une dette est classée odieuse lorsque des tiers qui n'en tirent aucun profit sont obligés d'en supporter les charges. Par exemple les dettes publiques qu'encourent certains États pour garnir les comptes en Suisse des dictateurs et de leurs proches, voire même pour financer la répression de leur peuple. Ou les charges d'ajustement structurel envers le FMI ou la Banque mondiale, lorsque les démuni-e-s sont mis à contribution pour rembourser des dettes qui ont au mieux profité aux riches.

En relations internationales on constate l'existence d'un «droit mou». Il correspond en quelque sorte aux bonnes manières entre parents et amis. Certaines choses ne se font pas en bonne compagnie, et si on les fait on suscite au moins la réprobation. Dans le meilleur des cas, le «droit mou» évolue vers un droit «dur» inscrit dans la loi ou les conventions internationales.

Le «droit mou» international pousse à reconnaître l'illégitimité des dettes odieuses, bien qu'elles ne soient pas formellement interdites. La campagne en Suisse pour dénoncer les dettes sud-africaines issues de l'apartheid en offre une illustration.

Une dette privée peut correspondre au critère de dette odieuse. On pense à l'esclavage héréditaire pour dette. Ce genre de dette est normalement interdit actuellement, même si la loi n'est de loin pas toujours appliquée (Inde). Les frais de

sauvetage de la BCGe ou de l'UBS tombés à la charge des contribuables s'apparentent à une dette odieuse.

Les frais de démantèlement des centrales nucléaires suisses, ainsi que les frais de gestion des déchets nucléaires, correspondent à une dette odieuse que notre génération impose aux générations futures qui auront à les supporter.

Calvin décrit bien le fondement des dettes odieuses: *Or il y a plusieurs espèces de larcin: l'une gît en violence, quand par force et quasi par une manière de briganderie, on vole et pille le bien d'autrui; l'autre gît en fraude et malice, quand cauteleusement (de manière rusée) on appauvrit son prochain, en le trompant et décevant; l'autre en une astuce encore plus couverte quand sous couleur de droit on prive quelqu'un de ses biens...*

Edouard Dommen

Paul Dembinski

Des «trente glorieuses» aux «trente euphoriques»

«Les marchés financiers, à quoi servent-ils ?» Question posée il y a bien des années par M Cosandey, alors directeur de l'EPFL, à Paul Dembinski.

Question qui se pose encore depuis, avec une force redoublée. Qu'une personne comme Monsieur Cosandey ait pu la formuler dit à la fois son intérêt et sa complexité, et en creux, peut être comprise comme une remise en cause de leur pertinence de fonctionnement. Dans tous les cas ce fut pour notre invité une incitation à creuser dans cette

direction. Il l'avait fait déjà au début de sa carrière de chercheur, avec une thèse sur la dette polonaise. Il poursuit entre autre avec un «Que sais-je ?» sur la dette latino-américaine.

Depuis vingt ans directeur de l'Observatoire de la finance, M. Dembinski a eu le loisir de creuser la question.

Dans son exposé, le professeur de l'Université de Fribourg commence par regarder un peu en arrière, la période qui suit la Deuxième Guerre mondiale. Jusqu'à 1971, alors que le système monétaire est basé sur le dollars, lui-même échangeable en or, le système est relativement stable. Avec la décision de Nixon de mettre fin à la couverture or du dollar, la sphère financière commence par voir le développement du marché des changes.

Suite aux «trente glorieuses», commencent alors ce que M. Dembinski qualifie de «trente euphoriques», pour la finance. Avec la baisse des coûts de l'information grâce à l'informatique, la levée des contrôles de changes et d'autres mesures, la finance prend de l'importance

et, parallèlement, l'innovation financière. On entre alors dans une période où trois illusions règnent: avec la technique, les risques sont mieux gérés; les marchés vont permettre de vivre sans travailler; on peut se permettre d'être moins responsable avec la dilution des risques. Les volumes financiers explosent (valeurs boursières, transactions de changes, de dérivés, etc). Ils deviennent des multiples de 10-15-100 par rapport à l'économie réelle. M Dembinski met en rapport les accroissements du PIB américain et des dettes américaines ces dernières années. Il y aurait 3,7% de dette en plus pour une unité de PIB additionnelle, indiquant une économie tirée par la dette, peut-être au-delà de l'utile.

Au chapitre des pistes pour l'avenir Dembinski cite l'économiste allemand W. Rübke qui affirmait qu'une économie saine voit une bonne partie



de l'activité économique se produire en dehors de l'économie, à savoir dans la famille, dans le quartier. Ainsi donc la crise financière et économique serait un symptôme d'une crise sociale.

Le temps manque malheureusement au conférencier pour aller au-delà des constats sur l'hypertrophie financière et son cortège d'illusions. L'ouverture

en direction d'une économie partiellement rapatriée dans le giron familial et de proximité convainc par son intérêt social, mais semble peut-être opérante pour ramener la finance hors de la démesure et des mirages analysés. Peut-être que la réflexion gagnerait à oser devenir politique pour déployer une plus grande force de proposition. Une conviction tout de

même: que le règlement des difficultés financières ne passe ni par l'inflation (qui n'est pas une solution de long terme, par ailleurs tentée sans succès par certains banquiers centraux qui voient les liquidités produire des bulles plutôt que des hausses de prix), ni par l'austérité, mais par des bilans allégés, à savoir des remises de dettes, le plus tôt possible.

(notes de A.M.)

Samuel Bendahan

Pour une économie qui profite à tous

Député socialiste vaudois et chargé de cours à l'EPFL, Samuel Bendahan évoque tout d'abord le problème de l'immunité: le prêteur obtient un intérêt qui finance notamment le risque qu'il prend et cet intérêt est justement très élevé lorsque le risque de ne pas être remboursé est grand. Lorsque l'Europe aide les pays en difficulté en payant leurs dettes, elle paie en quelque sorte un risque qui a déjà été compensé par les intérêts très élevés demandés ! Or l'argent de l'Europe pourrait être plus justement utilisé par des prêts à des taux plus avantageux.

La concurrence fiscale permet d'autre part aux plus gros contribuables de minimiser leur contribution en déplaçant leur domicile, en dictant leurs conditions aux administrations et en empêchant la traque des fraudes puisque tout durcissement de l'imposition entraîne la fuite des capitaux vers des cieux plus favorables. Il est donc indispensable de lutter

pour une harmonisation fiscale internationale. La Suisse n'est de loin pas seule à favoriser la sous-imposition des capitaux !

M. Bendahan défend ensuite les investissements publics, dont le rendement est pourtant difficile à évaluer financièrement: investir des centaines de millions dans un métro ou dans le social profite largement à la collectivité, et même davantage que le coût des intérêts, mais cela ne se calcule pas en francs. Les dettes de l'Etat lui permettent de redistribuer de l'argent, y compris aux entreprises, qui profitent donc directement des impôts qu'elles estiment trop élevés.

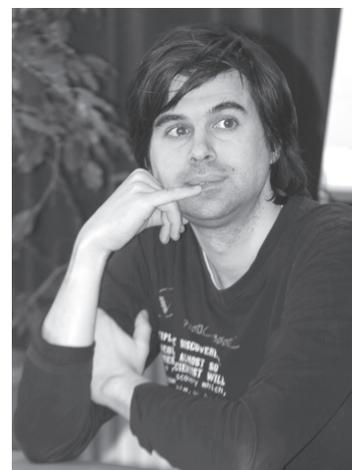
L'orateur propose une participation progressive des travailleurs au capital des sociétés: un pour-cent du capital serait remis chaque année aux salariés, et l'entreprise serait ainsi "socialisée" au bout de 51 ans. Car il s'agit de redonner aux travailleurs une motivation: qui pourrait se motiver pour ce monde où les gains sont si mal

répartis ? Qui peut accepter une politique d'austérité pour compenser une politique financière qui a profité aux plus riches ?

On sait bien que l'argent donné à un pauvre fait son bonheur, qu'il sera dépensé et profitera à l'économie. On sait aussi qu'à partir d'un certain revenu (100'000.- ?), un gain supplémentaire ne procure pas un bonheur supplémentaire et n'augmente pas l'efficacité au travail.

Si l'on veut construire un monde meilleur (et une économie plus saine), il faut que tout le monde ait une chance d'en profiter: on ne propose pas aux Grecs ou aux Portugais un meilleur futur, on leur demande uniquement de se serrer la ceinture !

(notes de Théo Buss et J.-F. Martin)



Neuchâtel: La Providence

La santé n'est pas une marchandise

Dans ce qu'on appelle le «conflit de La Providence» (du nom de cet hôpital neuchâtelois récemment absorbé par le groupe Genolier), les camps sont bien tranchés. D'un côté, il y a tous les partis de gauche, les syndicats et plusieurs associations. De l'autre, on trouve les partis de droite et tous les adversaires du service public.

Dans ce dernier camp, il faut ajouter le Conseil d'Etat (membres socialistes hélas compris) qui n'a pas joué le rôle d'arbitre qu'on attendait de lui, et qui, sous prétexte de maintenir des emplois, a pris résolument la défense de La Providence.

Le personnel ne demandait pas l'impossible: seulement le

maintien de sa convention de travail et le refus d'externaliser certains services. Devant l'entêtement de la direction de La Providence, vingt-deux employés ont exercé un droit reconnu par la Constitution fédérale: le droit de grève. Après menaces et avertissements, ils ont été licenciés. Un comité de soutien s'est constitué et a déjà

réussi à mobiliser des milliers de manifestants.

Médecine à deux vitesses

L'arrivée de Genolier dans le canton de Neuchâtel et l'appétit dont ce groupe fait preuve confirment notre crainte: le renforcement en Suisse d'une médecine à deux vitesses. Il n'y a pas de miracle: pour payer les gros salaires de leurs dirigeants et offrir de confortables dividendes à leurs actionnaires, les groupes privés choisissent uniquement des opérations rentables et font des économies sur le dos du personnel. C'est pour cela que Genolier ne veut pas garder la convention collective appliquée dans le canton de Neuchâtel. Le plus grave, c'est que le Conseil d'Etat ne respecte pas son propre arrêté qui précise que des associations ou des fondations qui bénéficient de subventions publiques doivent appliquer la convention collective en vigueur dans le domaine.

Le personnel écoeuré

Une infirmière licenciée, Valérie Richard, a récemment publié une tribune de lecteur dans les journaux neuchâtelois. Elle dit notamment: «*Ces quelques mots pour exprimer mon écoeurlement en tant que citoyenne de ce canton ! Le monde politique, les autorités sanitaires, tous l'annoncent: nous allons au-devant d'une grave pénurie de personnel dans les soins infirmiers. Or, au lieu de promouvoir notre profession, de la rendre attractive par des conditions de travail dignes et des salaires décentes, non seulement la*

direction de l'hôpital de La Providence dénonce la CCT santé 21, mais en toute impunité et avec le consentement de l'Etat ! Les conditions de reprise par le groupe GSMN, l'externalisation de plusieurs services qui iront de pair avec de nombreux licenciements sous le couvert de la sous-traitance... est-ce là la sauvegarde des emplois dont le Conseil d'Etat se gargarise ?»

André Babey, qui a occupé des fonctions importantes au sein de l'Eglise catholique neuchâteloise, juge la situation en tant que chrétien. Répondant à notre question, il affirme: «*Le citoyen que je suis défend le bien commun en toute circonstance. Impossible autrement pour un chrétien. L'Evangile, la Bonne Nouvelle de Jésus, nous stimule pour un partage libre et sans contrainte, tout en promouvant les principes fondamentaux d'humanité. La cohérence de mes convictions me conduit à être du côté des grévistes qui défendent leur convention collective de travail, la base même du respect du salarié. En vendant l'hôpital à un groupe capitaliste pur jus, le comité de la fondation a trahi l'esprit de la fondation. Cette fondation se voulait au service des pauvres et des malades. Qu'y a-t-il de commun entre Genolier et cette orientation de la fondation de La Providence ? Rien. Les membres du conseil d'administration de la fondation démontrent à l'envi que le capitalisme et le profit comptent plus à leurs yeux que le respect d'une convention collective de travail*

et l'esprit de la Fondation. La colère de Jésus chassant les marchands du Temple devrait nous inspirer profondément.»

Côté protestant, Théo Buss, pasteur et député, est aussi très critique. Sous le titre «*Le Conseil d'Etat complice de Genolier*», il publie un article au vitriol. «*La ténacité de ces grévistes, souligne-t-il notamment, est emblématique de l'affrontement entre celles et ceux qui défendent les droits sociaux acquis de haute lutte, et les multiples tentatives du régime néolibéral de "flexibiliser" le travail, de baisser les salaires de la majorité, tout en multipliant les hausses pour les médecins-chefs et la "crème de la crème". En d'autres mots, il est patent que le système capitaliste veut casser les syndicats et régner en maître. (...) Quel va être à présent le sort des grévistes, embarqués dans un drame à rebondissements et dont la ténacité est remarquable ? Genolier appliquera son régime de médecins indépendants agréés, flexibilisera les horaires et annualisera le temps de travail dès le 1er mars 2014. Le directeur d'Hôpital Neuchâtelois a immédiatement fait savoir que si son concurrent Genolier n'a pas à respecter les conditions de la CCT, il doit être logé à la même enseigne. Un conflit à long terme s'annonce ici. Il s'ajoute au dossier déjà tortueux de la santé neuchâteloise. Courte vue que celle du Conseil d'Etat in corpore, qui a choisi de se placer du côté de Genolier, bafouant au passage le droit de grève inscrit dans la constitution.*»

Le Fédération romande des socialistes chrétiens suivra attentivement ce dossier qui dépasse le cadre neuchâtelois. Les deux questions auxquelles nous devons répondre sont simples. Voulons-nous une médecine à deux vitesses ? La santé est-elle une simple marchandise ? Nous répondons deux fois clairement par la négative.

Rémy Cosandey

Manifestation à Neuchâtel: des slogans qui résument tout !



Fédération romande des socialistes chrétiens

Qui sommes-nous ?

- Des militant-e-s et sympathisant-e-s du parti socialiste, des autres partis de gauche, des syndicats et des organisations luttant pour la justice sociale.

- Des chrétien-ne-s convaincu-e-s que leur foi et leur espérance les engagent à lutter pour la Justice, la Paix et la sauvegarde de la Création.

- Des croyant-e-s cherchant à approfondir leur foi et à la mettre en pratique.

- Des croyant-e-s désirant promouvoir leurs convictions au sein des Eglises et des organisations de gauche.

Nos activités

- Publication de notre bulletin «L'Espoir du Monde», fondé en 1908, porte-parole de nos idées et de nos réflexions.

- Organisation de journées de rencontre sur un thème particulier.

- Communiqués de presse défendant une position socialiste-chrétienne lors de votations.

- Mise à disposition d'orateurs pour des groupes, paroisses, partis, syndicats, ..., souhaitant réfléchir à la problématique foi - engagement social ou politique.

- Selon les possibilités de nos membres, réunion de groupes locaux et régionaux.

Nos objectifs

(Article 3 des statuts)

La FRSC poursuit les buts suivants :

- elle porte un regard chrétien sur le socialisme, au sens large du terme,

- elle ouvre des débats sur l'éthique et la spiritualité,

- elle propose un soutien critique à la réflexion et à l'action des Eglises et des mouvements de gauche,

- elle recherche et encourage le débat avec les chrétiens non socialistes ainsi qu'avec les socialistes non chrétiens,

- elle contribue à la réflexion des membres dans le domaine de la spiritualité et de la cohérence personnelle.

Anton Tchekhov (1860-1904) aujourd'hui

«*Georges, m'a-t-il dit, pourquoi veux-tu nous parler, aujourd'hui encore, de Tchekhov ? Il est d'un autre temps, dépassé, complètement dépassé !*» Je laisse la paternité de ce propos à un ami intellectuel, théologien de surcroît. Contrairement à lui, je pense que Tchekhov a beaucoup à nous apprendre aujourd'hui; il pourrait même nous apprendre à vivre.

Et pour ce faire, il faut lire ses oeuvres, ses récits d'abord qui brossent une vaste fresque de la Russie de 1880 à 1900. Reprenons ce qu'en dit Georges Haldas dans la préface des douze volumes parus en 1964 aux Editions Rencontre à Lausanne: «*Il suffit à Tchekhov de quelques touches pour camper un personnage, exprimer l'enlèvement de toute une vie, les illusions du coeur, le pouvoir dégradant de l'argent, de l'alcool, les méfaits de la paresse et de l'ignorance... Il est sensible avant tout à la cruauté de la vie, à ce qui abîme les êtres au lieu de les épanouir, sensible aux jeux complexes de la misère et de la grandeur humaine.*»

Adversaire farouche de la médiocrité, travailleur infatigable en dépit de la tuberculose qui ne lui laissera que 44 ans d'existence, il composera des pièces de théâtre dont certaines, *Oncle Vania*, *Les trois soeurs*, *La Cerisaie*, sont encore jouées dans le monde entier. Tchekhov ne supporte pas les êtres inintelligents, paresseux et dépravés. Leur commerce l'ennuie profondément. Dans sa vie, il s'est beaucoup ennuyé, en a beaucoup souffert; ceci est tout un pan de sa personnalité. Mais il y a, à l'opposé, une croyance, une certitude absolue qu'un jour, dans cent ans ou mille ans, ceci n'a pas d'importance, un monde nouveau, meilleur, viendra qui effacera toutes les petites misères humaines et ceci nous donne aujourd'hui de l'espérance.

Or, de même que nous avons besoin de l'air pour respirer,

nous avons besoin de l'espérance pour vivre.

Deux aspects de son génie

Je dois me faire violence pour n'en mentionner que deux...

En 1891, déjà atteint dans sa santé, il fait un voyage en Europe pour se reposer et se soigner. A Venise, il n'est guère impressionné par la Place et la Basilique Saint-Marc ou le Palais des Doges. Par contre, la voix d'une petite vendeuse de violettes sur la Place Saint-Marc l'émeut aux larmes.

Tiré des «Trois Soeurs» (acte II), dialogue entre le baron Nikolaï Lvovitch Tosenbach, lieutenant, et Alexander Ignatievitch Verchinine, lieutenant-colonel, tous deux de l'armée tsariste russe.

«*Tosenbach: Oui. Après nous, on volera en ballon et les vestons changeront de forme. On découvrira peut-être un sixième sens et on le développera, mais la vie restera ce qu'elle est, une vie difficile, pleine de mystère... Et dans mille ans, comme maintenant, l'homme soupîrera: ah! qu'il est pénible de vivre ! Et tout comme maintenant aussi, il aura peur et ne voudra pas mourir.*

- *Verchinine (songeur): Comment vous dire ? Il me semble que tout sur la terre doit se transformer peu à peu, et que cette transformation s'accomplit déjà sous nos yeux. Dans deux ou trois cents ans, ou dans mille ans - la question n'est pas là - surgira une nouvelle vie, heureuse. Nous ne participerons pas à cette vie évidemment, mais c'est pour elle que nous vivons aujourd'hui, que nous travaillons, que nous souffrons; c'est même là le seul but de notre existence et, si vous voulez, de notre bonheur.*»

Je ne connais aucun hymne plus sublime à l'espérance; et vous ?

Georges Nydegger

Publications de la Fédération romande des socialistes chrétiens

Bulletin trimestriel

L'Espoir du Monde, Organe de la fédération romande
Abonnement annuel Fr. 20.-

Brochures

**Engagez-vous, qu'il disait, Foi chrétienne et engagement politique.
Réflexion sur un parcours, sur une motivation, sur une responsabilité**
par Pierre Aguet (28 p., 1995) Fr. 8.-

La Fédération romande des socialistes chrétiens. Evocation historique
par Jean-François Martin (32 p., 1998) Fr. 8.-

CD et cassettes audio (préciser CD ou cassette lors de la commande)

Un monde sans cap
Exposé de M. Ignacio Ramonet, directeur du Monde diplomatique,
lors de la journée d'étude de la FRSC (1996) Fr. 20.-

Les limites de la compétitivité
Exposé de M. Riccardo Petrella, fondateur du Groupe de Lisbonne, lors de la
journée d'étude de la FRSC (1998) Fr. 20.-

Capitalisme: peut-on reprendre le contrôle ?
Exposés de M. Ignacio Ramonet et de Mme Marianne Huguenin, lors de la
journée d'étude de la FRSC (2008) Fr. 20.-

(Prix port compris)

Commandes: J.-F. Martin, Saules 9, CH-1800 Vevey
Tél. + fax: 021/944 56 71; redaction@frsc.ch

Sommaire du n° 151

Notre journée du 16 février 2013

- 1 Crise et dettes: pas de fatalisme (J.-F. Martin)
- 2 Dimitri Andronicos: pas de rémission pour les dettes
- 2 Edouard Dommen: dettes et violences structurelles
- 4 Paul Dembinski: des «trente glorieuses» aux «trente euphoriques»
- 5 Samuel Bendahan: pour une économie qui profite à tous
- 5 Neuchâtel: La Providence. La santé n'est pas une marchandise (R. Cosandey)
- 7 Anton Tchekhov aujourd'hui (G. Nydegger)

A nos lecteurs

Ce numéro vous parvient avec un bulletin de versement qui vous permettra de renouveler votre cotisation à la Fédération romande des socialistes chrétiens (fr. 40.- par année, abonnement compris) ou l'abonnement seul (fr. 20.-).

Il n'est pas nécessaire de vous rappeler que nous avons besoin de votre soutien, notre journal ne bénéficiant d'aucune subvention ou faveur postale. Merci de faire de la publicité autour de vous. Le rédacteur tient à disposition des exemplaires du journal à distribuer à d'éventuels lecteurs. Nous savons que les chrétiens engagés sont nombreux dans les partis de gauche et les syndicats et que beaucoup de paroissiens ont le cœur du même côté que nous...

Le Comité romand

A adresser à M. J.-F. Martin, Saules 9, 1800 Vevey (ou redaction@frsc.ch)

- Je souhaite m'abonner à L'Espoir du Monde (1 an/4 numéros: fr. 20.-) et je verse la somme de fr. 20.- au CCP 10-16048-6, Féd. rom. des socialistes chrétiens, Lausanne.
- Je souhaite devenir membre de la Fédération romande des socialistes chrétiens et je verse la somme de fr. 40.- (abonnement compris) au CCP 10-16048-6, Féd. rom. des socialistes chrétiens, Lausanne.
- Je souhaite davantage d'informations et vous prie de me contacter.
- Je souhaite recevoir quelques exemplaires de L'Espoir du Monde pour les distribuer autour de moi.

Remarques:

Nom, prénom:

Adresse:

Tél.:

E-mail:

Date et signature:

L'Espoir du Monde

ISSN 0014-0732

anciens titres:

«Voies Nouvelles» 1918-1947
«Le Socialiste-Chrétien» 1947-67

Editeur:

Fédération romande des
socialistes chrétiens
www.frsc.ch
info@frsc.ch

Président: Vincent Léchaire,
Verdonnet 20, 1010 Lausanne
vincent.lechaire@gmail.com

Rédacteur: Jean-François Martin,
Saules 9, 1800 Vevey,
redaction@frsc.ch

Administration: Georges
Nydegger, Falquets 15,
1223 Cologny

Imprimerie:

Journal de Sainte-Croix et envi-
rons, 1450 Sainte-Croix

Abonnements:

Fr. 20.- (1 an / 4 numéros)
Fr. 40.- (y c. cotisation à la
FRSC)
CCP 10-16048-6, Féd. rom. des
socialistes chrétiens, Cologny

